

Réf.: DM-04/1163

10 décembre 2004

Contact: Secrétariat exécutif du SMSI

Aux Membres de secteurs de l'UIT et aux entités  
accréditées du secteur privé

Tél.: +41 22 730 5511

Fax: +41 22 730 6393

A. élec.: [wsis@itu.int](mailto:wsis@itu.int)

**Objet: Deuxième réunion du Comité de préparation de la phase de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information, Genève, Suisse, 17-25 février 2005**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur d'inviter votre organisation/compagnie à assister à la deuxième réunion du Comité de préparation (PrepCom-2) de la phase de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), qui se tiendra au Palais des Nations à **Genève, du 17 au 25 février 2005**.

Depuis la tenue en juin 2004 du PrepCom-1 de la phase de Tunis, des progrès appréciables ont été accomplis pour faire avancer le processus préparatoire, à la lumière des décisions prises par cette réunion. Le Groupe d'action sur les mécanismes de financement, créé en octobre 2004, s'est réuni à deux reprises pour élaborer un rapport qui sera présenté au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Ce rapport devrait être publié au début de l'année prochaine. Le Secrétariat exécutif du SMSI a entrepris en octobre 2004 un inventaire des activités du SMSI, pour lequel il a reçu à ce jour plus de 300 contributions (<http://www.itu.int/ws/stocktaking>). A sa première réunion en novembre 2004, le Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet a fixé des échéances à ses activités et a discuté des grandes lignes de son rapport.

Compte tenu de ces progrès, notamment de la parution prochaine du rapport du Groupe d'action sur les mécanismes de financement, le PrepCom-2 entreprendra de réfléchir au document final qui sera adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement au Sommet de Tunis. Un document qui servira de base aux négociations est actuellement élaboré par le Groupe des amis du Président, dirigé par le Président du PrepCom, l'Ambassadeur Janis Karklins. Ce groupe se réunira en janvier 2005 à Genève pour établir la version définitive du document de base.

Le PrepCom-2 devrait permettre de parvenir à un consensus sur la structure et le contenu du ou des documents finals, sauf en ce qui concerne les questions relatives à la gouvernance de l'Internet, qui feront l'objet des débats du PrepCom-3. Le PrepCom-2 examinera en outre l'ordre du jour et l'organisation des travaux du Sommet de Tunis.

Pour vous faciliter la tâche, tous les documents de cette réunion seront prochainement affichés sur le site web du SMSI (<http://www.itu.int/wsis/preparatory2/pc2/>).

Les inscriptions au PrepCom-2 se feront par voie électronique, comme cela avait été le cas pour le Sommet de Genève. Vous trouverez à cet égard toutes les informations utiles dans l'annexe ("Inscription et retrait des badges pour le PrepCom-2").

Dans l'attente de vous retrouver en février 2005 à cette importante réunion, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

*(signé)*

Yoshio UTSUMI

Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT)

Secrétaire général du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)

**Annexe:** Inscription et retrait des badges pour le PrepCom-2

**Annexe**  
**Inscription et retrait des badges pour le PrepCom-2**  
**de la seconde phase du SMSI**  
**Genève, Palais des Nations, 17-25 février 2005**

**Inscription**

L'inscription à la deuxième réunion du Comité de préparation du SMSI-II débutera le **5 janvier 2005**. Pour pouvoir prendre part au Sommet, les participants doivent être inscrits en ligne, à l'adresse <http://www.itu.int/wsis/preparatory2/pc2/index.html>, par leur coordonnateur désigné. Pour accéder au système en ligne, il est nécessaire de disposer d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe que le Secrétariat fournira en temps utile à chaque coordonnateur désigné.

Si vous souhaitez désigner un autre coordonnateur pour la participation à la phase de Tunis du Sommet, réunions du Comité préparatoire du SMSI-II comprises, vous devez présenter au Secrétariat du SMSI une demande officielle de modification des informations ci-dessus. Cette demande doit être renvoyée par télécopie (+41 22 730 58 81) au plus tard le **24 décembre 2004**, avec indication des coordonnées mentionnées ci-dessus (prénom, nom de famille, adresse électronique).

**Retrait des badges**

Les badges d'identification nécessaires pour avoir accès au Palais des Nations seront délivrés par le Secrétariat de l'UIT. Ces badges donneront accès au Palais des Nations à partir du lundi 14 février (ils pourront donc être utilisés pour accéder aux consultations ouvertes du Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet qui doit se réunir les 15 et 16 février au Palais des Nations; les représentants de la société civile pourront, quant à eux, les porter pour assister aux réunions de la société civile le 14 février). Les badges pourront être retirés au siège de l'UIT, bâtiment Montbrillant, à partir du 14 février 2005 à 9 heures. (Pour savoir où se trouvent le bâtiment Montbrillant de l'UIT et le Palais des Nations, cliquer sur <http://www.itu.int/wsis/preparatory2/pc2/index.html> ).

**Assistance en matière de visas**

Le Secrétariat de l'UIT peut aider les participants qui auraient des difficultés à obtenir un visa. Une demande officielle signée par la personne responsable de l'entité qui doit être représentée devra être soumise au Secrétariat de l'UIT (numéro de télécopie: +41 22 730 6443), avec indication des coordonnées du demandeur de visa, comme suit:

Numéro d'identification au PrepCom-2  
Nom et prénom  
Date de naissance  
Numéro, date de délivrance et date d'expiration du passeport

Les demandes doivent être présentées sur papier à en-tête officiel et doivent être signées et visées par l'entité qui doit être représentée, copie du passeport national du demandeur à l'appui. Pour que les demandes soient traitées, les informations ci-dessus devront nous parvenir au moins 15 jours avant le départ.

Ni l'UIT ni le Secrétariat exécutif du SMSI ne peuvent intervenir pour que des visas d'entrée en Suisse soient délivrés à l'aéroport.